

Parents d'élèves

A.P.E.L. Association des Parents d'élèves de l'enseignement Libre.
Grâce à l'APEL, les parents peuvent s'impliquer à différents degrés dans la vie de l'établissement par exemple : en devenant parent correspondant de la classe de son enfant (présence aux conseils de classe...).

Les aides

Notre établissement étant un collège d'enseignement privé sous contrat avec l'Etat, nous sommes habilités à percevoir l'ensemble des aides à savoir :

- Bourse nationale
- Bourse départementale
- Fonds social

Toutes ces aides sont soumises à conditions de ressources.

⇒ Pour toute information complémentaire, s'adresser au secrétariat pédagogique.

Pour toutes inscriptions il convient de prendre rendez-vous avec Monsieur le directeur auprès du secrétariat au 04 75 64 76 14

COLLEGE DU SACRE-CŒUR

18 avenue du Vanel
07000 PRIVAS

Tél. : 04.75.64.76.14 - Fax : 04.75.64.76.21

Mail : secretariat.college@sacrecoeur-notredame.com

Site Internet : www.sacrecoeur-notredame.com

PORTES OUVERTES

Vendredi 10 mars de 16h30 à 18h30 ET

Samedi 11 mars de 8h30 à 12h30



Bienvenue dans la cour des grands

L'arrivée en 6^{ème} est un temps fort dans la scolarité.

Bien gérer ce passage est souvent gage de réussite.

Nous comptons sur vous pour nous aider à accompagner au mieux votre enfant.

Le collège du Sacré Cœur de Privas

- * Etablissement catholique sous contrat avec l'état
- * Le collège du Sacré Cœur est ouvert à tous
- * Il reste de taille volontairement modeste 3 classes par niveaux.
- * Internat dès la 6^{ème}
- * Etude du soir surveillée gratuite
- * Suivi en ligne par le biais de Scolinfo
- * Large palette d'activités, options et projets :
 - Parcours sciences +
 - Parcours culture+ : arts plastiques
 - Parcours théâtre+
 - Sport découverte (escalade, judo...)
 - Foot de la 6^{ème} à la 3^{ème}
 - Séjour ski en 6^{ème} et 5^{ème}
 - Voyage linguistique (Espagne, Italie, Angleterre)

*En fonction des places disponibles.

Les classes de la 6^{ème} à la 3^{ème}

(3 classes de 28 élèves maximum)

La composition des classes est réalisée en fonction des options et des établissements d'origine.

Accompagnement spécifique pour les élèves en difficultés ou présentant un handicap pédagogique.

En plus de l'enseignement obligatoire, les élèves peuvent choisir parmi les options suivantes (dans la limite des places disponibles en fonction de la date de réception du dossier d'inscription) :

- Parcours sport + (foot ou Découverte, 4h/Semaine)
- Parcours sciences +
- Parcours culture+ (Arts plastiques, théâtre)

Accompagnement éducatif

Il s'agit, pour les élèves qui en ont besoin, de leur proposer un soutien scolaire, un accompagnement dans la méthodologie de travail et un suivi individualisé. C'est un atout supplémentaire pour vite et bien s'adapter aux fonctionnements et exigences du collège.

La journée d'accueil

Le matin de la rentrée, les élèves de sixième sont guidés par leur professeur principal, afin de découvrir le collège ainsi que les matières enseignées.

Au plutôt, une journée d'intégration est organisée au bois Laville.

L'après-midi les élèves de sixième sont libérés et les classes de la 5^{ème} à la 3^{ème} font leur rentrée.

Les relations parents-enseignants

Trois rencontres avec l'équipe pédagogique sont organisées au cours de l'année, la première ayant lieu dès la rentrée. En dehors de ces réunions, vous pouvez joindre chaque enseignant lors de son heure de permanence téléphonique hebdomadaire. De plus, vous pouvez suivre la scolarité de votre enfant via le site Scolinfo. A l'aide de vos identifiants personnels qui vous seront envoyés avec la circulaire de rentrée, vous pouvez consulter les notes, le cahier de texte, le solde cantine, l'emploi du temps et bénéficier d'une messagerie électronique vers les équipes pédagogique et éducative.

Les internats

Nos internats ont une capacité de 120 filles et 56 garçons répartis en box ou en chambres de 4 à 6 élèves. Accueil dès la 6ème. Activités sportives ou culturelles encadrées organisées le mercredi après-midi.

La restauration scolaire - 1001 repas

Le self-service est situé au sein du lycée du Sacré Cœur. Les élèves s'y rendent accompagnés par des personnels éducatifs et enseignants. Service du lundi midi au vendredi midi. Les enfants peuvent venir avec leur repas tiré du sac. Ils restent sous la responsabilité de l'établissement.

La vie scolaire

Sous la responsabilité du Conseiller Principal d'Education, ce service gère au quotidien des élèves au collège en dehors des heures de cours : Absences, retards. Il veille au maintien de la discipline et aide les élèves en étude. Aucune sortie anticipée n'aura lieu sans l'autorisation écrite d'un responsable légal.

Le carnet de liaison est l'outil de communication indispensable entre différents intervenants.

Il est obligatoire de l'avoir tous les jours dans le cartable et de le présenter le matin à l'entrée de l'établissement.

Le Centre de Documentation et d'Information

Lieu de lecture (sur place ou à l'emprunt), de recherche et d'information équipé d'ordinateurs connectés à internet, le CDI est ouvert aux élèves sur le temps d'études et lors des séances pédagogiques.

L'association sportive

Animée par les enseignants d'EPS, l'AS propose des activités sportives gratuites avec compétitions le mercredi après midi. Un planning trimestriel est proposé, les élèves s'inscrivent aux activités souhaitées.

Le transport

Les élèves domiciliés en Ardèche doivent effectuer leur demande de carte de transport par internet sur le site www.ardeche.fr/transport au plus tard le 10 juillet sous peine d'une majoration de 20 euros. Les cartes seront distribuées par le collège au fur et à mesure de leur réception par le conseil général.

Les élèves venant d'autres départements doivent faire la demande auprès de leur conseil général respectif au plus tard le 10 juillet 2017.

**Pour tout renseignement, s'adresser au
secrétariat pédagogique 04 75 64 76 14**